



Renouvelment de la carte de sejour

Par **ghazi**, le **23/07/2008** à **19:23**

bonjour.rnrn je suis de nationalité marocaine, j'ai vecu en france a(strasbourg)en 1999 avec mon epouse de nationalité francaise, j'ai obtenu alors un titre de sejour qui expire en 2009.rnrnen 2001, et ce apres la naissance de notre fille, nous avons decidé de retourner au maroc pour y vivre car des affaires urgentes nous y obligeaient.rnmalheureusement , nous avon divorcé en 2002, ensuite mon ex femme est retournée vivre en france avec note fille, elle y reside depuis lors.rnrnsachant que ma carte de sejour expire en 2009 et que je souhaite retourner en france en septembre 2008, afin de m'y installer definitivement, je serais ainsi plus proche de ma fille que je ne vois que periodiquement; pouvez vous me conseiller sur le moyen le plus fiable de renouveler ma carte de sejour avant la date butoire.rnrnje vous remercie d'avance...rnrnghazi.

Par **jeetendra**, le **26/07/2008** à **12:47**

bonjour, votre divorce a t'il été transcrit à Nantes, contribuez vous à l'entretien et à l'éducation de votre enfant, cordialement

Par **belghazi**, le **01/08/2008** à **13:49**

Bonjourrnrnoui, mon ex epouse a transcrit notre divorce à nantes, en revanche, concernant l'entretien et l'education de notre fille, j'y contribue depuis le maroc.rnj'aide financierement mon ex epouse lorsqu'elle a besoin d'aide et je recois ma fille au maroc 2 fois par an pour des sejours de moyen et longue durée afin que le contact ne soit pas rompu, grace a cela, j'ai pu

etablir un rapport tres solide avec ma fille.rnje constate cependant que plus ma fille avance dans l'age(8ans), plus le besoin d'une presence paternelle se fait plus urgente, d'ou ma motivation première de repartir en france.rnrnmerci pour votre assistance.rnrnghazi